

## OFFRE DE STAGE

### Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions relatif à la lutte contre la déprédation causée par les pigeons Ramiers dans la Plaine agri-urbaine de Montesson

Organisme commanditaire : Association Plaine d'Avenir 78 - <http://www.plainedavenir78.org>

Durée : 5 à 6 mois - Début du stage : entre avril et mai 2022 - Lieu du stage : Montesson (78)

#### CONTEXTE : UN ESPACE AGRICOLE ET NATUREL AU MILIEU D'UN ESPACE URBAIN

Situées aux portes de Paris, les plaines agricoles de la Boucle de Seine représentent environ 450 ha d'espaces agricoles et naturels, principalement occupés par une importante activité de production maraîchère.

L'association Plaine d'Avenir 78 vise à fédérer les différents acteurs locaux autour d'un programme d'actions en faveur de la



préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels et d'un développement durable dans les plaines agricoles de la Boucle de Seine.

Espace privilégié d'échange, de dialogue et de concertation, l'association est constituée de trois collègues : les acteurs économiques (les agriculteurs), les acteurs de la société civile (les associations et les particuliers) et les acteurs publics (les élus des communes adhérentes), qui travaillent ensemble sur des actions allant de la gestion de projets à la sensibilisation de la population.

#### LA NECESSITE D'UN PLAN D' ACTIONS TERRITORIALES DE LUTTE CONTRE LA DEPREDATION CAUSEE PAR LES PIGEONS

Depuis de nombreuses années, les agriculteurs de la Plaine de Montesson font face à des déprédations des cultures maraîchères par des pigeons ramiers, de plus en plus nombreux. Pour lutter contre ce phénomène, des effaroucheurs sonores sont installés par les agriculteurs. Ces effaroucheurs ne sont pas assez efficaces pour faire fuir les pigeons (phénomène d'accoutumance), et causent, par ailleurs, des nuisances aux riverains des parcelles cultivées. Un premier diagnostic a été réalisé en 2020, permettant d'évaluer les dégâts causés par les pigeons ramiers et de proposer de nouvelles solutions de lutte contre ces prédateurs. Sur la base de ces pistes envisagées, le stage proposé en 2022 s'attachera à élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions adaptées au territoire, en étroite collaboration avec les acteurs concernés et partenaires associés.

Le stagiaire pourra également organiser la communication de l'association sur ce sujet (panneaux explicatifs lors du forum des associations, rédaction d'articles pour le site internet ou la newsletter).

#### DESCRIPTION DE LA MISSION

Le stagiaire devra :

- Comprendre les enjeux du territoire, connaître les relations entre les différents acteurs du territoire,
- S'approprier le diagnostic réalisé en 2020 sur les dégâts causés par les pigeons ramiers sur les cultures maraîchères, et proposant 3 pistes d'actions (drone effaroucheur, agrainage sur parcelles



en friches, plan visant à favoriser la nidification de prédateurs naturels du pigeon ramier)

- Proposer et mettre en œuvre un plan d'actions adaptées au territoire,
- Réaliser des éléments de communication sur cette thématique (site internet, newsletter).

Un comité de pilotage sera constitué afin de suivre ce travail.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

---

- Etudiant en formation universitaire Master 1 ou 2 en gestion de l'environnement, aménagement du territoire, écologie,
- Connaissance du monde agricole appréciée,
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des outils bureautiques et cartographiques,
- Être rigoureux, organisé, autonome, curieux et force de propositions, savoir travailler en équipe, participer au développement des projets de l'association.

### **MOYENS MIS À DISPOSITION**

---

- L'étudiant bénéficiera de l'encadrement professionnel de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) de l'Île-de-France, par le biais de l'animatrice de l'association,
- Lieu de stage : Parc des Sophoras ; 1, rue Pierre-Louis Guyard, 78360 Montesson. Accessibilité : Ligne B et C de Bus depuis les gares de Sartrouville, Houilles – Carrières sur Seine, Vésinet Le Pecq (RER A, Transiliens L et J).
- Durée : 5 à 6 mois, 35h/semaine,
- Mobilisation possible pour quelques réunions d'instances en fin de journée, et événements organisés par l'association (ramassage citoyen, Fête de la Salade Nouvelle, forum des Associations, etc.)
- Convention de stage avec l'établissement scolaire de l'étudiant,
- Gratification selon la législation en vigueur (3,90 euros net/heure)
- Remboursement ½ du Pass Navigo + indemnités kilométriques pour les déplacements en voiture dans le cadre de la mission, en dehors des trajets domicile-travail.

**Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV)**

**avant le 31 mars 2022 à :**

Madame la Présidente de l'association Plaine d'Avenir 78

[contact@plainedavenir78.org](mailto:contact@plainedavenir78.org)